



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 29 juillet 2019 à 19 h à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Lorraine Doucet-Dion	Conseillère	siège no 2
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Annie Gauthier	Conseillère	siège no 6

Absentes :Mme Joannie Langlois	Conseillère	siège no 1
Mme Line Giasson	Conseillère	siège no 3
Mme Christiane Guillemette	Conseillère	siège no 5

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel, directrice générale.

Aucune présence dans la salle.

1. MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Appui à la CPTAQ Changement # lot M. D'Astous
4. Période de questions
5. Fermeture de l'assemblée

2019-07-152

IL EST PROPOSÉ par Mme Annie Gauthier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec le varia ouvert;

ADOPTÉ

3. APPUI À LA CPTAQ

ATTENDU QUE M. Mathieu D'Astous désire l'appui de la municipalité, afin de faire modifier l'usage de son garage qui est construit sur le lot 5 520 094;

ATTENDU QUE le conseil appui les projets de M. D'Astous et est favorable à sa demande;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lorraine Doucet-Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur appui la demande de M. D'Astous auprès de la Commission de protection du territoire agricole afin que lui soit

2019-07-153

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur



N° de résolution
ou annotation

accordé le changement d'usage de son garage déjà
construit sur le lot 5 520 094;

ADOPTÉ


17. Période de questions

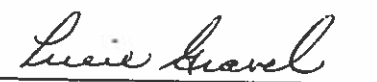
18. Fermeture de l'assemblée

2019-07-154

Mme Lorraine Doucet-Dion propose la fermeture de l'assemblée. Il
est 19 heures 5.

Accepté à l'unanimité.


Alain Gagnon, maire


Lucie Gravel, directrice générale